



CHALLENGE FEDERAL M14
2017 - 2018

BRASSAGE POITOU-CHARENTES



CALENDRIER GENERAL DU CHALLENGE FEDERAL

Ce challenge se déroule en plusieurs phases, à savoir :

- **Phase 1 (Brassage territorial) :**
 - 3 Dates :
 - 11 novembre 2017
 - 25 novembre 2017
 - 09 décembre 2017
 - Plateaux de 5 équipes
 - Début des rencontres à 11h30
 - **Le nombre de qualifiés pour la phase 2, ainsi que les modalités, vous seront précisés très prochainement.**
 - Retour dans le Challenge Territorial pour les équipes non qualifiées

- **Phase 2 :**
 - 4 Dates :
 - 20 janvier 2018
 - 27 janvier 2018
 - 03 mars 2018
 - 17 mars 2018
 - **Le nombre de qualifiés pour la phase 3, ainsi que les modalités, vous seront précisés très prochainement.**
 - Pour celles non qualifiées, retour au Challenge Territorial

- **Phase 3 :**
 - 2 Dates :
 - 28 avril 2018
 - 12 mai 2018
 - 26 mai 2018

- **Phase 4 (Journées Finales) :**
 - Dates :
 - 09 et 10 juin 2018

REGLEMENT BRASSAGE POITOU-CHARENTES

Challenge réservé :

- ✓ Aux équipes moins de 14 ans (joueurs nés en 2004 et 2005 et joueuses nées en 2003, 2004 et 2005)

Engagement :

Les règles FFR (rugby digest) s'appliquent pour toutes les rencontres (terrain – temps de jeu – arbitrage).

Chaque équipe devra avoir le passeport M14 jeu à XV validé par le président du Comité Départemental.

Organisation des plateaux

Sur chaque journée :

- ✓ 2 plateaux de 5 équipes

Chaque journée donnera des points selon le classement :

- ✓ 12 points au premier
- ✓ 10 points au second
- ✓ 8 points au troisième
- ✓ 6 points au quatrième
- ✓ 4 points au cinquième

Si une équipe ne se présente pas à un Tournoi, elle aura 0 point marqué.

Les plateaux sont organisés dans les Clubs dits « centraux », dans la mesure du possible, afin d'éviter au maximum des heures de route aux clubs se déplaçant (un système de « co-bus » pourra être mis en place afin de limiter au maximum les frais de déplacements).

Aucun repas ne sera assuré sur place, cela reste à la charge des clubs ou des joueurs.

En compensation, les clubs qui accueillent devront assurer un goûter « amélioré » (non remboursé) pour les joueurs et les encadrants ainsi que prévoir l'eau pendant les matchs.

Obligations du Club d'accueil :

Le club d'accueil désigne un voire deux responsables du tournoi qui seront les interlocuteurs principaux pour tout litige. Leur rôle sera :

- ✓ D'organiser la logistique vestiaire, respect des horaires, suivi des rencontres
- ✓ De garantir l'application des règles du Rugby Digest
- ✓ De contrôler les passeports M14 à XV et des licences
- ✓ D'enregistrer et d'envoyer les résultats
- ✓ D'assurer la réception conviviale d'après-match

Les Matches :

Les rencontres débuteront à **11h30**. Les équipes seront présentes avant le début des rencontres avec :

- ✓ La feuille de présence renseignée
- ✓ Les licences
- ✓ Le passeport M14 jeu à XV validé par son Comité Départemental

Pour chaque match :

- ✓ Temps par match : 2 x 11 mn avec 5 mn entre les séquences et 5 mn entre les rencontres. Temps de jeu : 90 minutes sur la journée
- ✓ Nombre de joueurs : 23 joueurs maximum (sur les plateaux et donc sur la feuille de présence)
- ✓ Application du rugby Digest M14 à XV 2017/2018

Il est recommandé d'utiliser deux terrains afin que les Clubs qui se déplacent ne rentrent pas trop tard...

Les points terrains

- ✓ 3 points pour un match gagné
- ✓ 2 points pour un match nul
- ✓ 1 point pour un match perdu
- ✓ 0 point pour un forfait

Match arrêté sur bagarre générale : 0 point terrain sur la journée aux deux équipes et non qualification pour la phase 2.

L'arbitrage

Pour la phase de brassage, dans la mesure du possible, des jeunes arbitres en formation seront désignés par la Commission Territoriale des Arbitres, aidé d'un superviseur.

Les frais d'arbitrage seront à la charge du Comité Territorial.

Classement

Au bout des 3 journées, un classement sera donc effectué en additionnant les points des 3 dates de plateaux.

Critères de classement en cas d'égalité :

- ✓ Cartons rouges joueurs ou éducateurs
- ✓ Le goal-average particulier
- ✓ Les essais marqués en tenant compte d'un écart de 5 essais par match maximum
- ✓ Les essais encaissés en tenant compte d'un écart de 5 essais par match maximum

Si une équipe ne se présente pas à un plateau, elle aura 0 point marqué et ne pourra prétendre au niveau supérieur.

Les qualifiés

Comme évoqué précédemment, le nombre de qualifiés pour la phase 2 ainsi que les modalités vous seront communiqués très prochainement.

Les équipes non qualifiées intégreront le Challenge territorial Poitou-Charentes dès le 20 janvier 2018.

Saisie et communication des résultats

A la fin de chaque plateau, la grille de résultats sera à envoyer par mail à Ludovic BONNEAU (ludovic.bonneau@me.com), en copie à Sébastien PEYROT (sebastien.peyrot@icloud.com) et au Comité Territorial Poitou-Charentes (3009w@ffr.fr) avant le lundi midi suivant les rencontres impérativement.